

## QUESTIONS SUR LE PREMIER PRÉLUDE DE CHOPIN

par Narcís BONET

L'interprétation du 1<sup>er</sup> Prélude de Chopin, lorsqu'on le regarde de près, pose un certain nombre de questions, passées inaperçues pour la plupart des interprètes.

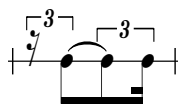
Mon premier souvenir à ce propos date des années 50 lors d'un récital de Julius Katchen au Palais de la Musique de Barcelone où il avait joué les 24 Préludes. Je me souviens de l'impression de coup de vent fugace qui aurait emporté la page du 1<sup>er</sup> Prélude sans avoir eu le temps de l'écouter. J'avais commenté cette impression à un vieux pianiste polonais, Auguste de Radwan (1867-1957) que j'avais connu à Paris et qui aimait me parler de ses souvenirs de jeunesse : il avait connu Brahms et avait joué, enfant, devant Constance Gladkowska, l'aimée polonaise de Chopin... Il me dit : « On joue toujours trop vite ce Prélude. » Et je ne pouvais me défaire de ce sentiment de frustration chaque fois que je l'entendais jouer, trop vite.

Et voici qu'un jour – il n'y a pas si longtemps – je me penchais sur la partition de ce chef d'oeuvre et réalisais, avec étonnement, l'inhabituel énoncé de la mesure : 2/8. Je ne suis pas musicologue ni spécialiste de Chopin, mais j'avoue n'avoir jamais rencontré d'autre morceau de Chopin écrit en 2/8. Pour en indiquer le caractère, Chopin précise : *Agitato*. Mais, *agitato* ne signifie nullement *Vivace*, ni *Presto* ni *Allegro molto*. Nous retrouvons l'indication *Molto agitato* dans les Préludes n° 8 (à 4/4) et 22 (à 6/8) dont les unités de temps (noire et noire pointée respectivement) ne sont pourtant pas tellement rapides...

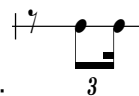
Puis, à la mesure 17, il note : *stretto*, et dans les 3 mesures suivantes, à la place des 6 doubles-croches, il étale, contradictoirement, un quintolet, difficile à caser avec les autres valeurs rythmiques de la mesure. Ce rythme de quintolet se reproduit encore 3 fois (mesures 23, 25 et 26).\*

Enfin, le dernier accord du morceau, n'est pas écrit en forme d'arpège, comme dans les Préludes n° 2, 3, 5, 8 ou 22, mais régulièrement reparti entre les 6 doubles-croches de la mesure.

À partir de ces constatations on pourrait avancer que le choix de la mesure 2/8 indique qu'il s'agit d'une mesure à 2 temps, à la croche, malgré le rythme harmonique qui est à la noire, donc à 1 temps. Néanmoins, la première syncope à la double-croche au ténor :



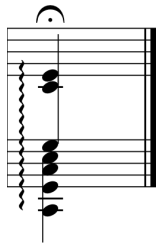
et son écho, en syncope à la croche et à l'octave, au soprano :



\* Notons que dans son édition, Alfred Cortot supprime carrément le quintolet et le remplace par :

nous confirment dans notre sentiment qu'il s'agit bien d'une mesure à 2 temps. D'ailleurs, cette extraordinaire double syncope passe inaperçue dans une mesure jouée trop vite à 1 temps ! Et c'est, justement, cette double syncope décalée qui suscite le caractère *agité* du morceau.

Cette agitation se manifeste encore davantage avec l'arrivée des mesures des quintolets, où Chopin, en supprimant le silence, rétrécit la mesure (d'où l'indication *stretto*) et, n'osant apporter un changement de mesure (qui ne se pratiquait pas à l'époque), au lieu d'écrire simplement : 5/16, il inscrit un quintolet qui, de fait, ralentirait contradictoirement la vitesse de ces 5 doubles-croches ! Ces 6 mesures où Chopin introduit le quintolet présentent, en plus, un intérêt particulier sur la forme du Prélude. En effet, cette pièce contient exactement 34 mesures. Reparties en 4 périodes de 8 mesures, plus la mesure conclusive, le morceau devrait contenir donc 33 mesures. Il est évident que Chopin aurait pu réduire les 2 dernières mesures en une seule, avec la notation arpégée du dernier accord :



Or il a tenu à noter les 6 doubles-croches de l'arpège, en ajoutant ainsi, apparemment, une mesure supplémentaire au morceau. De fait, cette mesure supplémentaire est compensée par les 6 doubles-croches des 6 mesures des quintolets, c'est-à-dire, des 6 mesures à 5/16 !

Si je me suis permis de dénoncer ce qui pour moi est une erreur d'interprétation très répandue au sujet de ce Prélude, je me dois aussi de chercher et expliquer les causes qui ont pu induire en erreur : d'une part, l'indication *Agitato*, puis la force du rythme harmonique à la noire correspondant plutôt à la mesure à 1 temps ; d'autre part, la nature arpégée de l'accompagnement, qui conduit inconsciemment à la suppression du contretemps de la mélodie, assise ainsi sur le temps fort, et précédée par la basse, comme il arrive très souvent dans la musique... Ainsi, ce que nous avons l'habitude d'entendre correspond, non pas à la réalité de la notation rythmique de Chopin, mais plutôt à ceci :

(mesure composée à 1 temps, à la ♩.)



Ce qui donnerait raison à certaines théories qui qualifient la syncope et le contretemps de « déplacement du temps fort », alors que pour moi c'est un « renforcement du temps faible » !

Voici la notation qui me semble traduire le plus fidèlement possible la pensée de Chopin :

**Agitato**

The musical score is written for piano in 6/16 time. It consists of five systems of two staves each (treble and bass clef). The first system (measures 1-6) begins with a *mf* dynamic. The second system (measures 7-13) includes a *cresc* marking. The third system (measures 14-20) features a *scen* marking and a key signature change to one sharp (F#) in measure 15. The fourth system (measures 21-26) includes a *p* marking. The fifth system (measures 27-30) concludes the piece. The score is characterized by rapid sixteenth-note passages and frequent rests.

7 *cresc*

14 *scen* *do*

21 *p*

27

Afin d'obtenir le difficile contrôle rythmique de l'exécution de ce Prélude (à 6/16 ou 5/16), je conseille de le travailler, en comptant les double-croches de chaque temps, et en suivant les étapes suivantes :

1 – jouer seulement la basse et l'accompagnement de la main droite :

(♩. = 120)

2 - basse et soprano (syncope supérieure sur le temps faible) :

3 – basse et ténor (syncope inférieure sur la partie faible du temps fort) :

4 – basse, ténor et soprano (les deux syncopes à la fois) :

5 – basse, ténor, soprano et accompagnement de la main droite :

6 – toutes les parties, d'après la partition (retranscrite) de Chopin.